

Bases soins/éducation - FORAV3

Code du module:	FORAV3
Unité capitalisable:	Appliquer les techniques de soins corporels 2 (SOIN2)
Méthodes d'évaluations fixés:	4
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti réunit des informations ciblées au sujet des bénéficiaires en consultant les différentes sources appropriées. Obligatoire
INDICATEURS • L'apprenti réunit des informations adaptées à la tâche de travail. SOCLES • L'apprenti dispose des principales informations requises pour l'exercice de ses activités.	

2	L'apprenti planifie et organise la tâche de travail. Obligatoire
INDICATEURS • L'apprenti tient compte des règles internes à l'institution. • L'apprenti tient compte de la planification des soins et/ou des activités. • L'apprenti retient les étapes de travail par écrit. SOCLES • L'apprenti respecte les principales règles internes à l'institution. • Les activités indiquées comprennent toutes les étapes de travail.	

3

L'apprenti accomplit une tâche de travail dans le domaine de l'éducation et des soins de manière autonome.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti accomplit la tâche de travail: • en respectant la sphère privée du bénéficiaire. • en tenant compte du bien-être (confort) du bénéficiaire. • L'apprenti explique le sens et le but de ses activités.

SOCLES

• L'apprenti effectue toutes les étapes de travail. • L'apprenti s'applique de manière manifeste à respecter le confort et la sphère privée du bénéficiaire. • L'apprenti fournit des explications globalement correctes.

4

L'apprenti observe l'état physique général et le comportement du bénéficiaire.

Sélective

INDICATEURS

• L'apprenti signale les particularités.

SOCLES

• L'apprenti signale les particularités manifestes.

5

L'apprenti range le local et le matériel.

Obligatoire

INDICATEURS

• L'apprenti tient compte des dispositions internes • et il assure le rangement.

SOCLES

• Le matériel et les locaux sont dans un état globalement propre et rangé.

6

L'apprenti documente les travaux effectués.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti produit des documentations brèves et précises.

SOCLES

- La documentation est compréhensible. • L'apprenti essaye de produire une rédaction objective.

7

L'apprenti informe le bénéficiaire au sujet des étapes de travail.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti observe les règles de la politesse et de la communication. • L'apprenti manifeste une attitude discrète. • L'apprenti réagit aux interactions.

SOCLES

- L'apprenti essaye de faire preuve de discrétion et de politesse. • L'apprenti annonce au bénéficiaire comment il va procéder. • L'apprenti réagit aux interactions manifestes.

8

L'apprenti est en mesure de s'intégrer au sein d'une équipe.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti manifeste sa disponibilité.

SOCLES

- L'apprenti fait des efforts à s'intégrer au sein de l'équipe.

9

L'apprenti accepte les critiques constructives de la part du bénéficiaire et de son employeur.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti adapte son comportement.

SOCLES

- L'apprenti réagit d'une manière appropriée. • L'apprenti fait des efforts à adapter son comportement.

10

L'apprenti manifeste son sens des responsabilités.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti travaille d'une manière soignée et précise. • L'apprenti tient compte des consignes en matière de sécurité, de prévention des accidents • et d'hygiène. • L'apprenti tient compte des limites de son champ d'activité.
- L'apprenti tient compte des directives d'ordre déontologique et éthique. • L'apprenti tient son carnet d'apprentissage à jour.

SOCLES

- L'apprenti travaille d'une manière globalement soignée et précise. • L'apprenti assure sa propre sécurité de même que celle du bénéficiaire. • L'apprenti respecte les limites de son champ d'activité. • L'apprenti respecte l'obligation du secret professionnel. • L'apprenti produit un carnet d'apprentissage complet. • Les données du carnet d'apprentissage sont globalement correctes.

11

L'apprenti évalue les travaux qu'il a effectués et il corrige sa méthode.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti détecte • et corrige les erreurs.

SOCLES

- L'apprenti sait expliquer le déroulement logique de son travail. • L'apprenti corrige toutes les erreurs dont il avait conscience.

En particulier pour le volet "éducatif" de l'activité soignante, • l'apprenti comprend les objectifs définis en équipe, • il comprend la répartition des rôles.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti explique les objectifs définis en équipe ainsi que les rôles des différents intervenants.

SOCLES

- L'apprenti explique les grandes lignes des objectifs définis en équipe et des rôles des différents intervenants.